



# JONGNY-FLASH



No 62, septembre 2022



## MOT DE LA SYNDIQUE



Chères Jongnysoises et chers Jongnysois,

**On ne peut s'empêcher de constater que ce début de législature 2021 – 2026, dont la deuxième année vient à peine de commencer, a été riche en changements pour notre commune – Arrêt sur image et tour d'horizon.**

Suite aux élections communales complémentaires pour pourvoir au siège vacant à la Municipalité, le collège a eu le plaisir d'accueillir Madame Caroline Genovese, auparavant secrétaire du Conseil communal. Convaincue de ses excellentes connaissances en affaires communales, la Municipalité félicite Mme Genovese et se réjouit de cette collaboration, entamée encore avant la pause estivale.

Depuis l'été dernier, les bureaux de l'Administration ont eux aussi vu bon nombre de changements au niveau du personnel. Une réorganisation des postes du greffe a été initiée et menée à bien avec l'engagement d'un nouveau secrétaire municipal, Monsieur Bijan Kaveh (notre ancien boursier), un boursier communal en la personne de Yan Giczi, ainsi qu'une nouvelle secrétaire au greffe, Madame Alexandra Després, dernière arrivée cet été aux côtés de Martine Duc, fidèle collaboratrice depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2014. Madame Carine Etter, qui poursuit son travail de responsable de l'Office de la Population devient par ailleurs secrétaire municipale adjointe. La Municipalité se réjouit de pouvoir compter sur une équipe forte et compétente au service de la population et de la gestion communale. Elle prévoit de répondre à son devoir d'entité formatrice en engageant un(e) apprenti(e) employé(e) de commerce dès la rentrée 2023 en privilégiant les candidatures locales. Avec l'intégration des collaboratrices et collaborateurs d'Ondine à l'ASICC et la place ainsi libérée, l'aménagement des bureaux de l'Administration sera repensé et la mue des locaux de la Bergère entamée.

Marquées par une sortie de la pandémie qui reste conditionnelle en attendant la période hivernale et une situation internationale tendue tant sur le plan sécuritaire qu'économique, nos préoccupations ont évolué à une vitesse qu'on n'aurait pas imaginé possible il y a une année encore. Si, comme je le relevais dans une précédente édition, Jongny peut s'appuyer sur une situation financière plutôt saine,

notre planification et nos projets pour les années à venir méritent d'être suivis de près et adaptés à l'évolution de nos capacités, sur le plan financier principalement. Les priorités doivent être clairement définies en conservant toute la marge de manœuvre nécessaire pour pallier aux besoins urgents. L'augmentation de la population, officiellement de 1805 (!) habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2022, nécessite l'adaptation globale de nos infrastructures. Si la priorité actuelle est à l'accueil pré- et parascolaire et au besoin en locaux scolaires, d'autres aspects ne doivent pas être laissés de côté tels que routes, canalisations, entretien du patrimoine et efforts d'intégration en faveur de nos nouveaux habitants. Nous nous devons également d'inclure dans nos planifications tous les aspects de durabilité et d'utilisation rationnelle de nos ressources en énergie, qui doivent aller de soi aujourd'hui pour une collectivité publique.

En matière d'infrastructures pour la petite enfance et de besoins scolaires, la Municipalité se réjouit de pouvoir présenter dès cet automne un crédit d'étude en vue de la réalisation d'une nouvelle construction. La démarche participative réalisée dans le cadre de la révision du PACom nous apportera des indications précieuses sur les préoccupations et attentes de nos citoyennes et citoyens. Avec le diagnostic établi par « Jongny a du cœur », ces éléments nous permettront de repenser l'aménagement et la mobilité au cœur du village afin de créer des espaces accueillants pour nos habitants, quel que soit leur âge. Les manifestations de 2022 l'ont clairement montré par le succès qu'elles ont remporté, les Jongnysoises et Jongnysois aiment faire la fête et se rencontrer. Encourageons-les donc à retrouver notamment l'ambiance conviviale du marché le mercredi de 16h à 19h dans la cour d'école de Jongny !

Je ne saurais terminer ce billet sans aborder la question de l'approvisionnement en énergie, prise très au sérieux par nos autorités à tous les échelons. La Municipalité s'efforce d'identifier et réaliser les économies possibles au sein des infrastructures communales, tout en maintenant les exigences en matière de sécurité en cas de panne ou pénurie. Vous trouverez en dernière page quelques pistes afin de mettre en place vous aussi - et dès à présent - des économies souvent plus faciles à réaliser qu'on ne l'imagine.

Nicole Pointet, Syndique



**Mardi 4 octobre 2022 à 20h**

**Rue du Village 19 à Chardonne**

**ASSEMBLEE DES PARENTS**

- Elections pour la législature 2022-2026
- Présentation de l'éducation numérique par Mme Boden, directrice, et M. Jaccoud
- Vos propositions
- Verre de l'amitié offert par la commune de Chardonne



**Le conseil d'Établissement a besoin de votre engagement !**

Nous attendons les candidatures des parents concernés et motivés.

Informations : [quartparents.corsier@gmail.com](mailto:quartparents.corsier@gmail.com)

## **RENDEZ-VOUS au marché**

Le mercredi après-midi de 16h à 19h, dans la cour de l'école de Jongny, vous aurez le plaisir d'y trouver les délicieux produits d'Anna, de Christelle, de Valérie, des légumes frais de fermes locales, une superbe roulotte avec les fromages de Stéphane et bien d'autres marchands motivés à faire vivre ce marché.

Vous y trouverez une ambiance chaleureuse et les marchands se réjouissent de vous y accueillir. Venez donc leur rendre visite et favoriser le commerce de proximité et les produits locaux, ainsi vous contribuerez à cette ambiance villageoise où l'on a du plaisir à se retrouver.



## **CONSEIL COMMUNAL DE JONGNY**

**Dans sa séance du 4 mai 2022, le Conseil a :**

- ✓ accepté le préavis municipal n° 2/2022 relatif à l'achat d'un nouveau tracteur de voirie communale et ses agrégats en remplacement du véhicule John Deere 4400.

**Dans sa séance du 15 juin 2022, le Conseil a :**

- ✓ accepté le préavis municipal n° 3/2022 relatif à la gestion et les comptes de la Communauté intercommunale d'équipements du haut-Léman (CIEHL) ;
- ✓ accepté le préavis municipal n° 4/2022 relatif aux comptes 2021 du Fonds Culturel Riviera (FCR) ;
- ✓ accepté le préavis municipal n° 5/2022 relatif à la gestion et aux comptes pour l'années 2021.



## **FUTURE DESAFFECTATION DU CIMETIERE**

La Municipalité vous informe qu'à partir du **1<sup>er</sup> mai 2023**, elle procédera à une désaffectation partielle du cimetière de Jongny.

La publication officielle dans la Feuille des Avis Officielle sera accompagnée de panneaux d'information qui seront déposés au cimetière.



## **APPEL A CANDIDATURES**

La Commune de Jongny recherche **pour la rentrée 2023 un(e) apprenti(e) employé(e) de commerce** pour travailler au sein de son administration communale.

Vous retrouverez prochainement plus d'informations sur le site : [www.jongny.ch](http://www.jongny.ch)

## Et la Lanterne magique continue !

Le club de cinéma pour enfants de 6 à 12 ans se réjouit d'accueillir votre enfant au Cinéma Rex de Vevey ou au Hollywood de Montreux dès le **21 septembre 2022**, pour un moment cinématographique inoubliable (9 séances pour la saison 22-23), encadré par nos Mamans de secours enthousiastes.

Votre enfant recevra un journal mensuel quelques jours avant la séance vous permettant de connaître le film proposé ainsi que les horaires.

Pour plus de renseignements, visitez le site : [www.lanterne-magique.org](http://www.lanterne-magique.org)

Et pour les plus jeunes, la petite Lanterne pour les enfants de 4 à 6 ans accompagnés d'un adulte ; une séance de cinéma bonimentée par un professionnel dès le mois de novembre.



### Prochaines Manifestations

- ✓ **1er octobre** : réception des jeunes citoyens
- ✓ **1er octobre** : 10<sup>ème</sup> Jongny Contest
- ✓ **20 octobre** : sortie des aînés au Haras National à Avenches
- ✓ **5 novembre** : mise de bois (réservée aux habitants de Jongny)



### Jongny Solidaire

Cette association est destinée aux Jongnysoises et Jongnysois de 55 ans et +. Elle vise à développer le lien social au sein du village au travers d'activités telles que : café du mardi, marché du mercredi, repas, entraide, balades, visites d'expositions, musées, etc.

Comme toute association, son avenir dépend de vous.

**REJOIGNEZ-NOUS !**

Devenez membre et participez à nos activités !

Informations à : [info@jongnysolidaire.ch](mailto:info@jongnysolidaire.ch)

Rendez-vous le 3 novembre de 17h à 20h, **rue de la Forge 7** à Jongny\*



VOUS AIMEZ L'ACTION ? VOUS AVEZ ENVIE DE VOUS ENGAGER POUR LA SOCIÉTÉ ?

**BIENVENUE CHEZ LES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES !**

#### Ouvert à toutes et à tous

Chez les sapeurs-pompiers, il existe une place pour chacune et chacun, sans distinction. Tout le monde agit sous le même uniforme, pour le bien de la société.

#### Formation de base

Pour être incorporé à une section, un sapeur-pompier doit suivre une formation de base. Selon les cantons, elle dure environ entre 40 et 70 heures réparties sur une année.

#### Critères de recrutement

- Avoir 18 ans révolus (20 ans selon les cantons)
- Bonne forme physique
- Être motivé et disponible
- Réussir les tests d'entrée

#### Bon à savoir

Un sapeur-pompier effectue en moyenne 9,5 heures d'interventions par année. En plus de celles-ci, il doit également prendre part à plusieurs exercices et formations continues chaque année afin de maintenir ses connaissances à jour.

Un sapeur-pompier accomplit des missions essentielles à la société :

- Lutte contre le feu
- Lutte contre les éléments naturels
- Lutte contre les pollutions
- Sauvetage de personnes et d'animaux
- Sécurité
- Prévention

DATE :

**JEUDI  
3 NOVEMBRE 2022**

LIEU :

**CASERNE LA PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS**

**(LISTE SUR  
WWW.118-INFO.CH)**

LES SAPEURS-POMPIERS VOUS ATTENDENT !


\*Pour tous renseignements, contactez le SDIS Riviera


021 966 84 60 / [sdis@securiv.ch](mailto:sdis@securiv.ch)


## **ENERGIE : COMMENT FAIRE DES ECONOMIES ?**


Le 31 août dernier le Conseil fédéral a décidé de nombreuses mesures pour que la Suisse puisse rapidement renforcer son approvisionnement énergétique en prévision de l'hiver.


La Municipalité de Jongny vous donne quelques astuces pour réaliser des économies sur votre consommation quotidienne.

 Eteignez toutes les lumières lorsque vous quittez le domicile ou le bureau.


 Privilégiez l'éclairage naturel du jour dans la maison et au travail en évitant de laisser la lumière toute la journée.

 Le soir, n'allumez pas la lumière dans les pièces qui ne sont pas occupées.


 Si possible, remplacez vos ampoules conventionnelles par des ampoules à économie d'énergie.


 Lorsque vous nettoyez, utiliser de l'eau froide à chaque fois que c'est possible.


 Renoncez à employer le sèche-linge à chaque fois que c'est possible.

 Baissez la température de 1 à 2 degrés dans votre logement quand c'est possible. Habillez-vous simplement un peu plus chaudement ou utilisez une couverture pour rester au salon (environ 6% d'économie par degré).

 Restez moins longtemps sous la douche.

 Ne lavez pas si la machine à laver le linge est à moitié vide, réduisez la température le plus possible.

 Lisez avec une lampe ou une lumière tactile.

 Débranchez ou éteignez les appareils électroniques non utilisés, pas besoin de les laisser en veille.

## **LE SAVIEZ-VOUS ?**

**Qu'est-ce qui consomme le plus d'énergie chez vous ?** Internet, la TV-vidéo, la téléphonie, les jeux et la musique représentent **23%** de la consommation d'électricité totale dans un ménage.

En Suisse, un ménage-type comporte 2 ou 3 personnes et consomme chaque année entre 3000 et 4000 kWh d'électricité (non compris l'électricité pour l'eau chaude sanitaire et le chauffage.)\*

\*source : energie-environnement.ch

